



PV de l'Assemblée Générale de l'association Aux 6 Logis – jeudi 2 mai 2024

Personnes présentes :

Geneviève Bordry (Présidente d'Aux 6 logis), Catherine Fleury (membre du comité), Maya Pfiffner, Céline Anel (Aux 6 logis), Yssa Beaufond (Aux 6 logis), Caroline Gomez Keizer (Aux 6 logis), Ludivine Mayer (Aux 6 logis), Tebbine Strüwer (Aux 6 logis), Maya Royston (Aux 6 logis), Fleur André (Aux 6 logis), Alessandra Fasciani (Aux 6 logis), Nathalie Thurler (Aux 6 logis), Hugues Robert-Nicoud (DCSS, Ville de Genève), Philippe Buzzi (m3 Gérance), Meron Kiflemichael (Ville de Vernier)

Personnes excusées :

Camille Cuvit (éducatrice spécialisée en soutien à la parentalité), Doris Gerber (trésorière d'Aux 6 logis), Khadija Reynes (Aux 6 logis), Grazianna Riccardi (Aux 6 logis), Muriel Zimmerman (membre comité), René Deléglise (Comptabilis), Rachel Babecoff (CEFAM), Pascale Vernet Dunand, Marianne Schweizer, François Jaccard (Commune de Corsier), Françoise Tschopp, Claire Déchamboux, Catherine Minder-Reynard (GAS Global Audit SA), Lorenia Lopez (Femmes à Bord), Gladys Corredor (Association des Familles Monoparentales), Davy-Kim Lascombes (BPEV), Géraldine Borwn (BPEV), Nathalie Havinga (Fondation Eck) Berry Ozer (Fondation Eck), Esperanza Aurojo

Prise de P.V : Fleur André

1. Mot d'accueil de la présidente (Geneviève Bordry)

Nous sommes ravies de vous accueillir pour cette 2ème année consécutive à l'assemblée générale d'Aux 6 logis dans ce lieu que l'on appelle la Collective. Ce projet, la Collective, et dans lequel l'association Aux 6logis est largement investie, est un lieu de référence pour l'égalité, les questions des droits des femmes et des minorités de genre. Après l'assemblée générale, il y aura une performance de l'artiste Klimte et un apéritif. Ce soir, nous sommes 4 associations du Réseau Femmes* à faire nos assemblées générales dans des salles différentes mais après la partie festive est commune, ce qui permettra aux membres des comités des 4 associations présentes de se rencontrer et d'échanger (Voie-F, We can dance it et Viol-Secours).

2. Approbation du PV de l'AG du 25 avril 2023

Le procès-verbal du 25 avril 2023 est accepté à l'unanimité.

3. Approbation de l'ordre du jour de l'AG

L'ordre du jour est accepté à l'unanimité.

4. Points forts de l'année 2023

Présentation à tour de rôle par l'équipe.

Qui sommes-nous ? (Tebbine Strüwer)

Le but de cette partie de l'AG est de présenter ce que l'on fait, le cœur de notre association et de mettre le focus sur ce qui s'est passé en 2023.

Aux 6 logis propose des solutions d'hébergement temporaires pour une durée de 3 à 18 mois, avec cela les femmes bénéficient d'un accompagnement social personnalisé. Plusieurs logements sont répartis à travers le canton : soit individuel ou soit collectif de 2 à 4 chambres maximum.

Nous avons 2 types d'hébergement ou 2 volets, avec 3 voies d'accès spécifiques. Le 1^{er} volet correspond à ce qu'on appelle les relais : une étape intermédiaire, pendant laquelle nous proposons aux femmes, sur 18 mois au maximum, de stabiliser leur situation afin de rebondir vers un logement stable. Le second volet correspond à ce que l'on appelle les logements d'urgence pour que les personnes puissent souffler de 3 à 6 mois. Dans le relais, il y a 2 voies d'accès : celui du Réseau Femmes* (15 associations) et depuis 2023, nous avons aussi le volet pour les femmes victimes des violences domestiques, Caroline Gomez -Keizer vous en parlera après.

L'année dernière, nous avons finalisé notre charte institutionnelle, un processus collectif entamé en 2021 avec le comité et l'équipe, ce qui a permis de prendre du recul pour parler de nos principes et de nos fondamentaux, l'ADN de notre association, ce travail s'est déroulé en plusieurs étapes.

Présentation des chiffres clés de l'année 2023 : nous avons accueilli 49 femmes et 23 enfants, dans nos 21 places au total. Ce qui équivaut sur l'année à 11 000 jours et nuits d'hébergement.

- L'accompagnement social : pour nous ce qui est important de dire c'est que nous proposons un accompagnement personnalisé avec la mise à disposition d'un logement. Après, Maya Royston va nous expliquer comment se déroule le soutien psychologique. Nous pouvons également compter sur le soutien d'une juriste qui travaille principalement sur les questions liées au divorce et à la migration. Depuis 2023, nous proposons aussi un soutien à la parentalité avec Camille Cuvit, éducatrice spécialisée.
- Les activités collectives comprennent des ateliers d'art-thérapie proposé par Khadija Reynes, et des groupes de parole animés par la psychologue et les travailleuses sociales. Nous organisons aussi avec les résidentes un séjour estival d'une semaine pour un groupe d'environ 20 femmes et enfants. Nous développons des ateliers de partage et d'échange où les femmes réfléchissent entre elles aux activités auxquelles elles souhaitent participer. Des ateliers autour de la grève féministe et de cuisine communautaire ont par exemple été réalisés. Et enfin des sorties mère-enfants qui font partie du volet soutien à la parentalité.

Pour finir, qui est-ce que nous accompagnons ?

Nous accompagnons que des femmes, avec enfants ou sans enfants. Il n'existe pas vraiment de profil type. Ce que l'on peut tout de même dire, c'est que les bénéficiaires ont accumulés des fragilités dans différents domaines (travail, santé et revenus). Elles viennent de tout horizon, sont de tout âge, et leur accès au logement est difficile. Ex. Cheffe de famille monoparentale, avec pas ou peu de revenu, travaillant dans l'économie domestique, victime de violences domestiques, femme enceinte sans soutien familial, travailleuses du sexe, etc.

Une belle nouvelle, lors de leur séjour à Aux 6 logis en 2023, deux femmes ont donné naissance à un bébé.

Focus sur le volet psychologique (Maya Royston)

La pratique de psychologue à Aux 6 logis consiste en plusieurs fonctions ; le soutien individuel, la co-animation des groupes de parole ainsi que les interventions avec l'équipe.

- L'objectif du soutien individuel est de pouvoir offrir un espace bienveillant dans lequel les femmes peuvent discuter de ce qui leur arrive, de leur problématique, de ce qui est compliqué pour le moment. Cela leur permet de mieux intégrer ce qu'il se passe et de prendre un petit temps pour elles. Nous sommes amenés à parler de différents sujets comme le parcours migratoire, la situation en Suisse, les inquiétudes/anxiété liés à la situation précaire, les relations interpersonnelles ou familiales etc. A la fin de leur séjour et en fonction de leurs besoins, nous orientons les femmes dans le réseau de la santé mentale. Cela peut être avec d'autres psychologues privés, ou en faisant le lien avec les autres psychologues des autres associations, les HUG, etc.
- Les groupes de parole que nous avons appelé Café-rencontre ont été mis en place en 2021. Le but est de proposer un espace où les femmes peuvent socialiser et échanger autour de leurs expériences, devenant à la fois experte de leur propre situation et apprenante de celles des autres. Les Cafés-rencontre ont lieu environ 1 fois par mois et sont animés par la psychologue ainsi qu'une travailleuse sociale.

La dernière fonction de la psychologue au sein de l'association Aux 6 logis concerne l'intervision avec l'équipe. La psychologue est disponible pour échanger avec l'équipe autour des différentes situations en amenant une lecture de la situation incluant des facteurs psychologiques. C'est également ce rôle est important dans différentes situations, notamment dans des moments de crise dans le but de pouvoir les désamorcer et les gérer au mieux.

Les autres nouvelles en 2023

Voyage à Vaumarcus (Céline Anel)

L'été dernier, en août, un voyage d'une semaine dans le canton de Neuchâtel a été co-organisé par un groupe de résidentes et une travailleuse sociale. Elles ont pu choisir les activités de la semaine (visites, excursions et croisière). Cette démarche vise à renforcer le pouvoir d'agir et leur donne l'occasion d'organiser leur vacance.

Extrait d'un témoignage d'une résidente après avoir pris part au séjour (lu par CA) :

« ...Merci infiniment pour ces belles vacances. Un moment où j'ai pu oublier tous mes problèmes. Ma fille était « aux anges ». Je vous remercie vraiment beaucoup... » « ...ces

quelques jours de vacances ont été l'occasion de se retrouver en famille et ces souvenirs resteront gravés dans nos mémoires et dans nos cœurs. Ces balades, ces découvertes, ces bons repas et ce sens de l'amour, le respect et la patience envers chacune et votre énergie vont manquer dans notre cœur... ».

Violences Domestiques (Caroline Gomez Keizer)

Grâce au soutien du Bureau de promotion de l'égalité et de prévention des violences domestiques (BPEV), nous avons obtenu le financement de 10 places relais pour des femmes victimes de violences domestiques et leurs enfants.

En 2023, nous avons pu créer deux places sur la commune de Vernier et avons déjà accueilli 4 résidentes dans ces logements. Nous souhaitions boucler l'année avec 6 places créées, mais pour des raisons indépendantes de notre volonté, nous n'avons pas pu les réaliser. En effet, nous sommes tributaires de l'octroi de logements par la fondation bailleresse.

Toutes les résidentes des logements relais violences domestiques bénéficient des mêmes prestations que les autres résidentes des dispositifs relais Réseau Femmes et urgence. Elles peuvent aussi bien être suivies sur le plan individuel que prendre part à des activités collectives et participatives.

Pour terminer sur nos perspectives, nous avons créé ce printemps une place supplémentaire et d'ici la fin du mois de juin, nous aurons probablement 6 nouvelles places dédiées au relais-violences domestiques. Ainsi, il ne nous restera plus qu'une place à créer d'ici la fin de l'année 2024.

Soutien à la parentalité (Caroline Gomez Kiezer)

Ce volet est porté par Camille Cuvit, éducatrice spécialisée.

L'axe soutien à la parentalité s'est développé sur la base d'un constat : plusieurs mères et leurs enfants sont accueillies par Aux 6 logis, en relais et en urgence. Un accompagnement spécifique au soutien de leur fonction parentale était à construire, dans le but de répondre à leurs besoins et ceux de leur(s) enfant(s).

Nous avons identifié deux portes d'entrée pour les soutenir :

- **Une activité collective mensuelle mère-enfants/ados:** pour faire découvrir des lieux gratuits pouvant être soutenant pour les mères et stimulant pour les enfants. Par exemple : découverte de plusieurs ludothèques et ludobus, visite de parc etc.
- **Des entretiens individuels avec l'éducatrice spécialisée dans le soutien à la parentalité en lien avec les besoins spécifiques de chaque situation.** Le but étant d'offrir aux mères un espace d'écoute et d'accompagnement par rapport à l'exercice de leur parentalité dans un contexte complexe. De manière concrète, les aider à mettre en place diverses activités parascolaires, rechercher des camps, découvrir des lieux ressources pour les parents et les enfants pour organiser leur quotidien. Le but étant de soulager et soutenir les mères tout en proposant aux enfants des activités adaptées à leur développement et leurs besoins.

5. Présentation des comptes 2023 et rapport de la fiduciaire de révision (Ludivine Mayer)

L'augmentation significative des subventions publiques s'explique par l'octroi d'une nouvelle subvention du BPEV afin de créer sur 2023 et 2024 10 nouvelles places « relais violences domestiques », autrement dit 10 appartements individuels réservés à des femmes, avec ou sans enfants, fuyant des violences. De plus, Aux 6 logis a adressé pour la première fois des demandes de subventions à toutes les communes du canton de Genève. Ce qui impacté le niveau de subventionnement publique.

Les dons privés réalisés en 2023 dépassent les prévisions budgétaires, tandis que les dépenses réalisées sont équivalentes à ce qui avait été budgétées.

→ Résultat 2023 excédentaire de CHF 93'000.-, qui va permettre de créer, en 2024, une nouvelle place « relais Réseau femmes* », autrement dit 1 appartement individuel réservé à une femme, avec ou sans enfants, orientées par une des 15 associations du Réseau femmes*.

→ D'ici la fin de l'année 2024, Aux 6 logis comptera :

- 10 places « relais Réseau femmes* » réparties dans des appartements individuels et collectifs situés dans plusieurs quartiers de la Ville,
- 10 places « relais violences domestiques » situées dans des appartements individuels à Vernier et,

- 10 places d'urgence réparties dans des logements collectifs (2 villas et grand appartement cluster).
- Rapport de l'organe de révision (GAS Global audit) (lu par LM)
« Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels ne donnent pas une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats, conformément aux dispositions légales (CO, CC, LGAF, LSurv, LIAF, LGEPA), aux directives étatiques ainsi qu'aux Swiss GAAP RPC, notamment la RPC 21, et que ces derniers ne sont pas conformes à la loi suisse et aux statuts ».

La décharge à la fiduciaire est acceptée à l'unanimité, réélection de Gas Global audit pour un 5e et dernier mandat.

6. Approbation des comptes 2023 :

Les comptes 2023 sont adoptés à l'unanimité.

7. Décharge au Comité pour l'exercice 2023

Décharge du comité est acceptée à l'unanimité.

8. Présentation du budget 2024 (Ludivine Mayer)

L'augmentation des dépenses entre 2023 et 2024 est maîtrisée, même si la création des places « relais violences domestiques » entraîne mécaniquement une hausse des charges destinées à payer les loyers des appartements où logent les femmes et aussi des salaires, suite au recrutement d'une travailleuse sociale, chargée d'accompagner ces nouvelles résidentes, et dont le taux d'activité augmente progressivement, c'est-à-dire au fur et à mesure de la création des places.

Du côté des produits, augmentation des subventions car renforcement des financements affectés :

- aux places « relais violences domestiques » et aussi,
- aux hébergements d'urgence, suite à l'application de la loi sur l'aide aux personnes sans abri (LAPSA), dont nos 10 places d'urgence relèvent depuis le 1^{er} janvier 2024.

Globalement, le budget est équilibré. Il conjugue des recherches de fonds privés variées et des subventions en augmentation. Pour 2025, nous négocions actuellement l'augmentation de la subvention cantonale dédiée cette fois aux 9 et bientôt 10 places « relais Réseau femmes* », car celle-ci ne couvre actuellement que 20% des dépenses liées à cette activité.

9. Perspectives 2024 (Ludivine Mayer)

- Déploiement complet du volet relais destiné à des femmes vivant des violences domestiques, pour atteindre 10 appartements individuels.
 - 2 places créées en 2023.
 - Une femme a emménagé dans un 3e appartement au début du mois de mars 2024.
 - Nous savons déjà que nous pourrions aménager 6 nouveaux appartements d'ici le mois de juillet et y accueillir, dans la foulée, 6 nouvelles résidentes.
 - Il ne restera alors plus que 1 place à créer dans l'année pour atteindre les 10 places prévues au total.

- Création d'une 10ème place relais Réseau femmes*.

- Participation au développement de la Collective
 - Participation aux séances thématiques et groupes de travail (accueil, logements, création d'une crèche, gouvernance entre les différentes parties prenantes, etc.).
 - Déménagement prévu en 2026-2027 :
 - de nos bureaux,
 - sécurisation de nos 10 places relais « Réseau femmes* » et création de 2 nouvelles places « relais Réseau femmes* » (12 places au total).

- Participation à la réalisation d'un cluster à Vernier avec le soutien de la fondation Emile Dupont : en 2027, sécurisation de 6 de nos places d'urgence dans un grand appartement de plus de 250 m². Les 4 autres places se trouvent déjà dans un grand cluster en bon état et pérenne, situé sur la commune de Confignon.

10. Montant des cotisations annuelles

Les montants actuels des cotisations annuelles sont les suivants :

- Personne physique : CHF 50.-
- AVS, AI, étudiant-e, chômage : CHF 30.-
- Personne morale : CHF 100.-

Proposition : ajouter les 2 modalités de cotisation suivantes :

- Cotisation résidentes (relais uniquement) et anciennes résidentes : CHF 20.-
- Membre de soutien : CHF 100.-

Les cotisations sont acceptées avec ces montants.

11. Proposition de modification des statuts

Modification du préambule des statuts est adoptée.

Geneviève Bordry lit l'article 11.J des statuts (commission d'attribution).

Modification de l'article 11.J de statuts est acceptée à l'unanimité.

12. Election / réélection des membres du Comité

Geneviève Bordry, Catherine Fleury, Muriel Zimmermann et Doris Gerber se représentent.

Maya Pfiffner se présente.

Inspectrice du travail à l'OCIRT, juriste et assistante sociale. « Actuellement, je travaille à la Direction de l'Inspection du Travail, par le passé j'ai été assistante sociale à Aspasia où j'ai vu naître le projet des Aux 6 logis à ces tous débuts et que j'ai vu grandir. C'est vrai que c'est un projet qui m'a toujours intéressé et porté... Comme cela a été dit ce n'est pas seulement un toit mais toutes ces activités qui sont proposées par l'équipe et que je trouve vraiment admirables et c'est ça que j'aime beaucoup aussi dans la richesse que peut proposer le système associatif. Toute cette année, j'ai eu l'occasion de voir comment le comité travaillait et de participer à certaines actions, de rencontrer des membres de l'équipe...ce qui m'a paru intéressant, je serais ravie de pouvoir m'impliquer dans cette association ».

Claire Déchamboux se présente.

« Je tiens tout d'abord à m'excuser de ne pas pouvoir être présente ce soir avec vous, en raison d'impératifs familiaux. (...). Je suis avocate à Genève, et viens d'ouvrir mon Etude le 1er mai 2024. Précédemment, j'ai effectué mon stage d'avocate au sein du Collectif de défense, ai travaillé dans plusieurs autres Etudes et structures associatives, comme, par exemple, le CSP, en tant que juriste. (...). J'ai aussi été, pendant plusieurs années, membre du Comité de l'Association des Juristes Progressistes (AJP), et ai participé à la co-crédation de son antenne universitaire.

Depuis plusieurs mois, le Comité des 6 Logis m'a proposé d'intégrer son travail en qualité de membre aspirante. Cela m'a permis de mieux appréhender le travail colossal que réalise l'équipe des 6 Logis, ainsi que de mieux comprendre ses besoins vis-à-vis du Comité.

Tant par ma profession que par mes engagements personnels, je pense pouvoir apporter à ce comité une vision juridique, résolument féministe, et projetée vers l'avenir.

Pouvoir officiellement intégrer le Comité serait un réel plaisir. Je me réjouis de pouvoir collaborer avec ses membres et tout mettre en oeuvre pour appuyer la formidable équipe qui fait vivre cette Association (...) ».

Le Comité est élu, dans son ensemble, à l'unanimité.

Genève, le 15 mai 2024

Geneviève Bordry

Présidente

